



Indicateurs mensuels de contrôle de nos engagements – ARDTA juillet 2009 - juin 2010

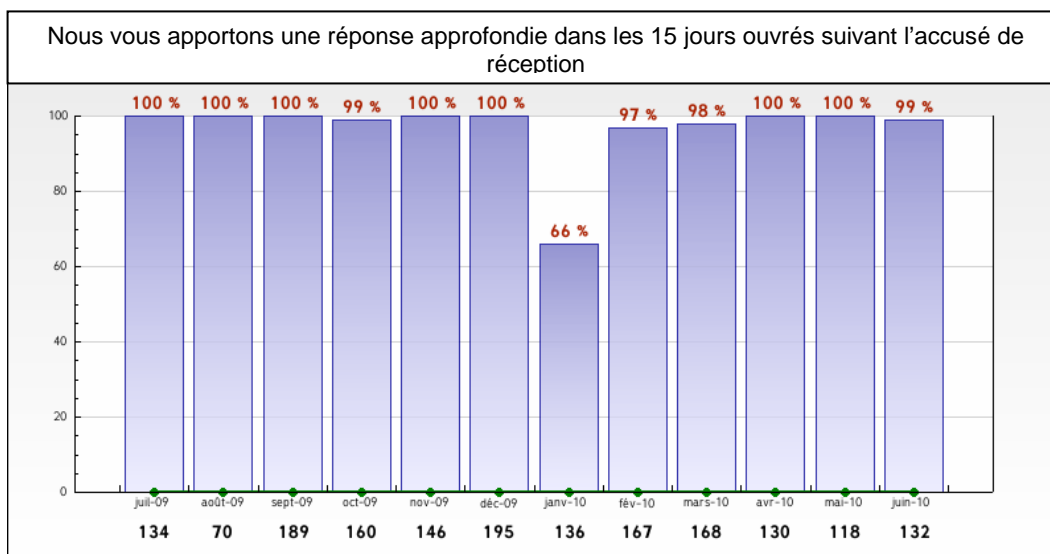
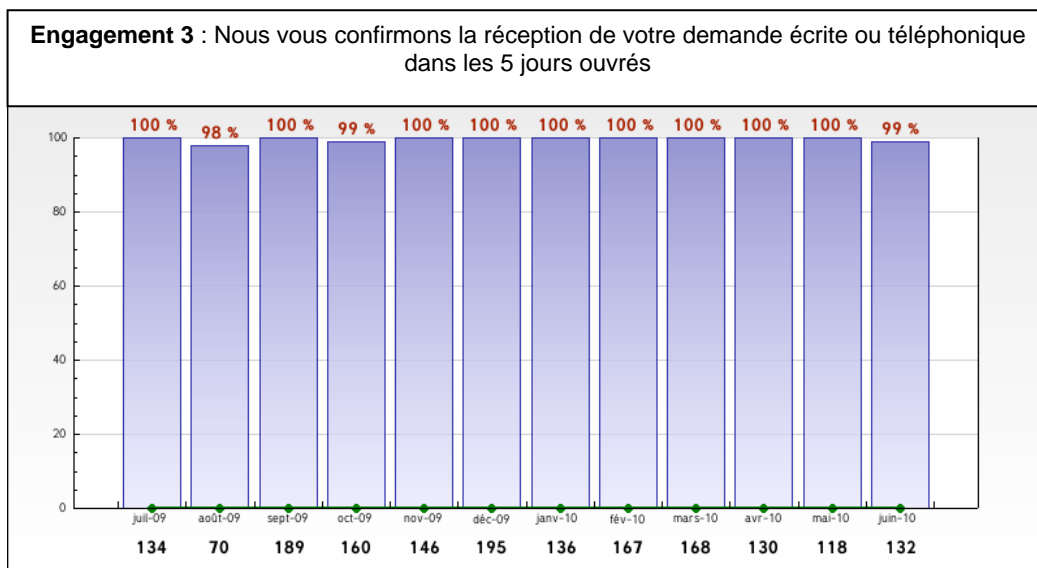
De juillet 2009 à juin 2010 à l'ARDTA :

Nous avons accusé réception de 99,83 % de vos demandes dans les 5 jours ouvrés (engagement 3),

Nous vous avons transmis votre feuille de route dans les 7 jours ouvrés après votre premier entretien pour 66,67 % des cas (engagement 5),

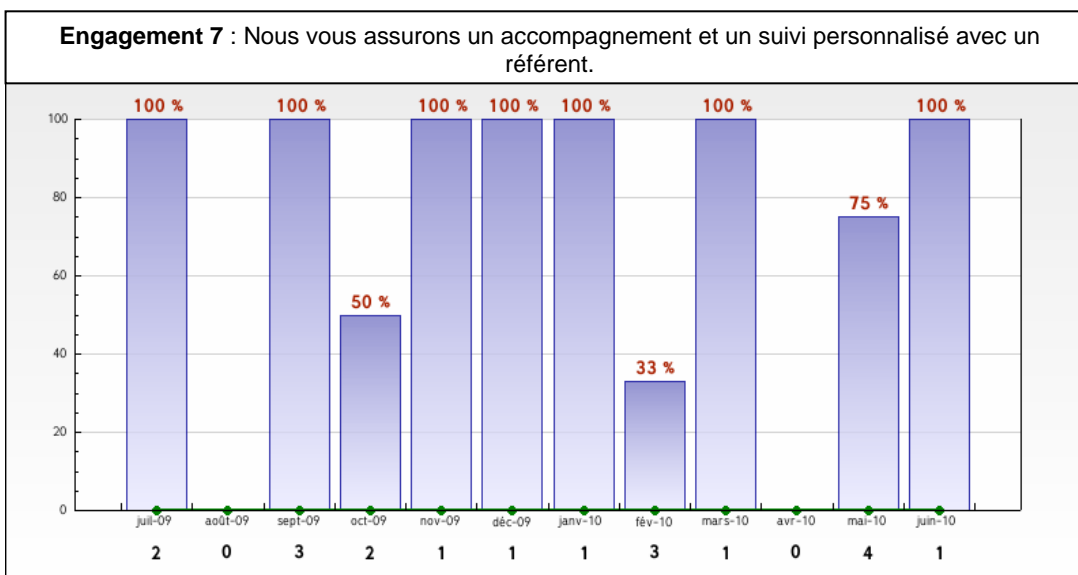
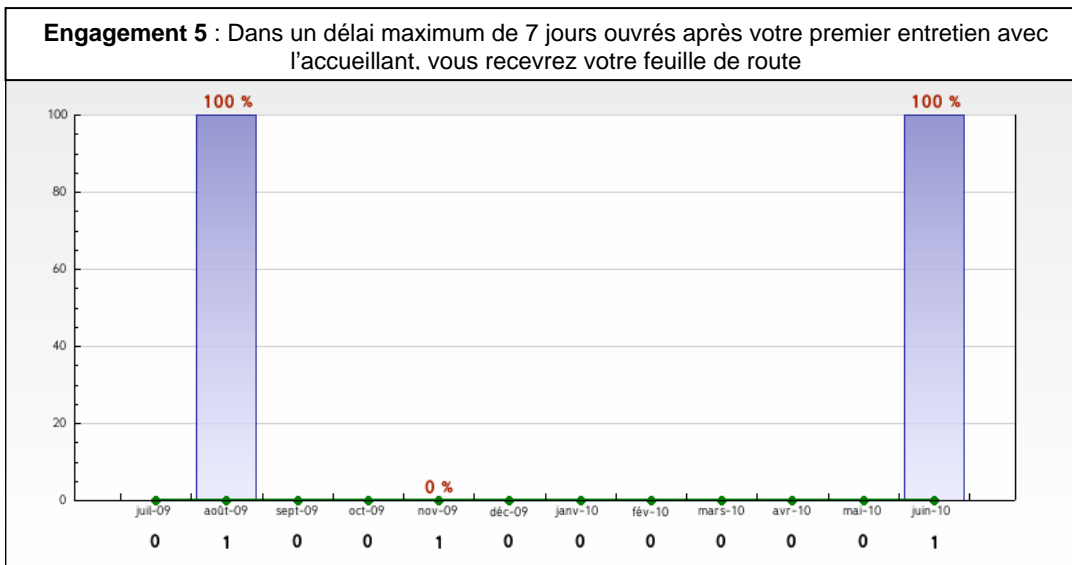
68,42 % d'entre vous ont bénéficié d'un entretien par trimestre au cours de leur suivi personnalisé (engagement 7),

et une fois installés, vous avez bénéficié pour 100 % d'entre vous d'un entretien annuel et ce pendant 3 ans après votre installation (engagement 9).





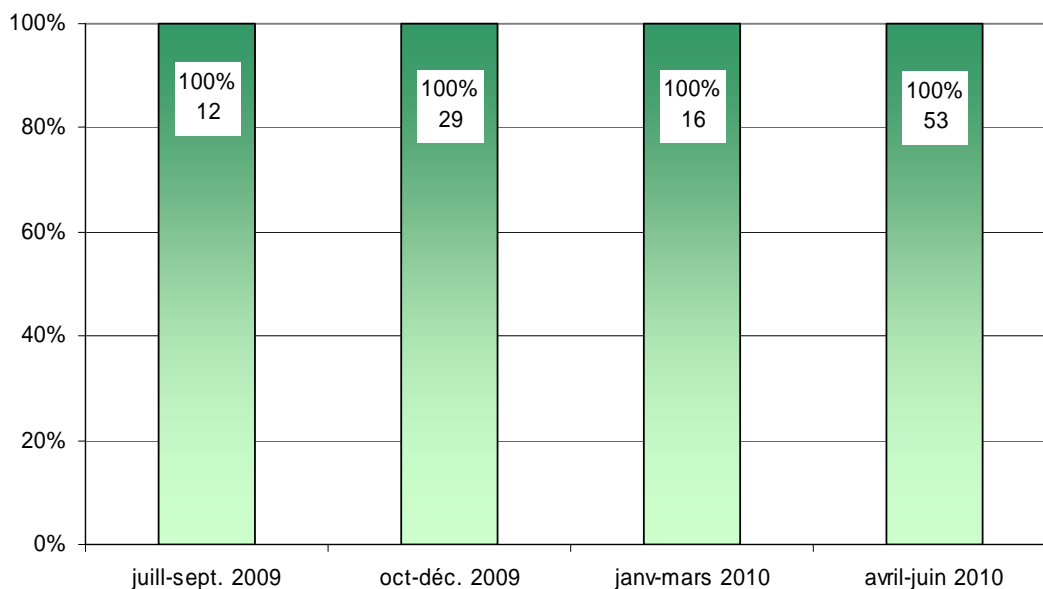
Indicateurs mensuels de contrôle de nos engagements – ARDTA juillet 2009 - juin 2010





Indicateurs mensuels de contrôle de nos engagements – ARDTA juillet 2009 - juin 2010

Engagement 7 : Nous vous assurons un accompagnement et un suivi personnalisé avec un référent : Nous nous réunissons avec les différents acteurs concourant à votre accueil et en rendons compte au moins une fois par trimestre



Engagement 9 : Nous faisons le point avec vous durant les 3 années suivant votre installation

